

Protestants

1. Huguenot

Les huguenots sont les protestants du royaume de France et du royaume de Navarre pendant les guerres de Religion de la seconde moitié du xv^e siècle, au cours desquelles ils ont été – sous ce nom – en conflit avec les catholiques. À partir du xvii^e siècle, les huguenots sont appelés religionnaires, car les actes royaux ne parlaient pas de protestantisme mais de « religion prétendue réformée ».

Le mot de huguenot est également attaché aux protestants émigrés hors de France à la suite des troubles religieux ou des persécutions, d'abord lors du « premier Refuge » des années 1560, avec un maximum après la Saint-Barthélemy, puis lors d'une deuxième vague, déclenchée sous Louis XIV par les dragonnades et par la révocation de l'édit de Nantes le 18 octobre 1685. Plus de 200 000 personnes, peut-être 300 000 personnes, quittent alors la France. Une troisième vague d'émigration, loin d'être négligeable, a lieu au moment de la guerre de Succession d'Espagne (1701-1714).

Étymologie

Il semble que le mot « huguenot » n'apparaisse en France qu'en 1560 dans les textes ou bien dans la correspondance du pouvoir royal. Il remplace celui de « luthérien », utilisé jusqu'alors. Il apparaît dans une lettre de Théodore de Bèze parlant du tumulte d'Amboise, écrite de Genève le 6 juin 1560. De nombreuses recherches plus ou moins fantaisistes ont tenté d'en trouver l'origine : de Hugues Capet, de la porte Hugon à Tours près de laquelle les protestants faisaient leur assemblée. L'Encyclopédie catholique propose cette étymologie : « À Tours, le roi Huguet était un terme générique pour désigner les fantômes qui viennent hanter les vivants, au lieu de faire leur temps au purgatoire. Comme les protestants sortaient la nuit, on commença à les appeler huguenots. Puis l'expression se propagea ».

Une hypothèse couramment admise est de faire dériver le mot de l'allemand Eidgenossen, signifiant « camarades liés par un serment » (membres d'une ligue, confédérés) ou de la corruption de ce mot à Genève Eidgnots, utilisé aussi par les partisans des Guises. Dans une déclaration de 1562, le prince de Condé emploie les mots Aignos et Aignossen. Au sein du Petit-Conseil de Genève, Eignot fut le nom donné aux partisans des Cantons suisses, ceux du duc de Savoie étant les Mamelouks.

Théodore de Bèze, proche collaborateur de Jean Calvin, mentionne une étymologie populaire évoquant un légendaire et hérétique roi « Hugonet ». Cette hypothèse n'est pas retenue aujourd'hui.

Le mot apparaît dans un quatrain de Ronsard de 1562, Remontrance au peuple de la France :

« Je n'aime point ces noms qui sont finis en os,
Gots, cagots, austrogots, visgots et huguenots,
Ils me sont odieux comme peste, et je pense
Qu'ils sont prodigieux à l'empire de France. »

Un mot international

En raison de l'émigration massive des protestants français, le mot huguenot est connu internationalement pour désigner les protestants français, mais aussi, particulièrement dans les pays du Refuge, émigré ou descendant d'émigré protestant français :

Les dictionnaires anglais connaissent deux sens au mot huguenot : un protestant français des xv^e et xvii^e siècles, ou un protestant français en général (ou relatif à l'église protestante française s'il s'agit

d'un adjectif).

Le dictionnaire allemand donne les deux significations suivantes au mot allemand Huguenotte : soit un calviniste de France, soit un descendant d'un calviniste français émigré de France à l'époque des persécutions.

Le dictionnaire néerlandais se borne à dire du mot néerlandais huguenoot qu'il « désigne depuis 1560 les protestants en France ».

En espagnol, hugonote est défini comme « un Français qui suit la doctrine de Calvin ».

Symboles

La croix huguenote

Les protestants français restent très attachés à la croix huguenote. Ressemblant de très près à la décoration française de l'Ordre du Saint-Esprit, elle est apparue dans des conditions mystérieuses, sans doute à Nîmes. Chargée de symboles, elle regroupe une croix de Malte boutonnée, qui évoque la croix du Languedoc, quatre fleurs de lys formant en creux un cœur entre chacune des branches de la croix, et enfin un symbole du Saint-Esprit, soit un petit oiseau soit "une larme" (censée représenter une langue de feu). Elle reste à ce jour un signe de reconnaissance discret entre protestants et un bijou prisé des protestantes.

La marguerite

Les huguenots réfugiés aux Amériques adoptèrent en l'honneur de Marguerite d'Angoulême une marguerite comme symbole, c'est-à-dire huit pétales en étoile, réminiscence des huit béatitudes du martyr évoquées dans le Sermon sur la Montagne.

L'écharpe ou le panache blanc

Durant les guerres de Religion, les partisans d'un camp ou de l'autre se reconnaissaient à l'étendard du régiment de leur parti. La coutume militaire était de les cravater d'une écharpe distinctive. La Ligue portait une cravate verte, couleur que le pape avait donnée, à l'occasion de la conférence de Gisors le 13 janvier 1563, aux Flamands partant en croisade, et qui était revenue à l'Espagne, championne du catholicisme Ferdinand d'Aragon et Isabelle la Catholique ont donné à Christophe Colomb un étendard à la croix verte. De même, les ducs de Guise, feudataires de l'Empire et champions de la Ligue, portaient de sinople leur croix de Lorraine. Les huguenots mirent à la bataille d'Ivry une cravate blanche aux étendards. Le blanc étant la couleur du roi, c'était une surenchère légitimiste, qui ajouta à la confusion, les ligueurs portant ce jour-là la même couleur. Par la suite, les huguenots portèrent durant les combats, en plus de l'écharpe blanche, une casaque blanche. L'enseigne « nette » resta celle de Coligny. L'expression prêtée à Henri IV « Ralliez-vous à mon panache blanc ! » était une invitation adressée aux partisans huguenots à se rallier à leur ancien chef de guerre converti, aux catholiques à renoncer au parti espagnol, et aux deux à la paix.

Prédécesseurs

Les catholiques gallicans et réformistes, dits « évangéliques », comme Jacques Lefèvre d'Étaples, furent parmi les prédécesseurs des huguenots. Ils suivirent le mouvement débuté par Martin Luther en Saxe et formèrent les Églises réformées en France, appelées dédaigneusement « religion prétendue réformée » dans les textes officiels.

Les vaudois furent d'autres prédécesseurs des huguenots, avec lesquels ils ont décidé de fusionner en 1532 lors du synode de Chanforan, dans les Alpes italiennes. Les vaudois, comme les protestants après eux, critiquaient l'idolâtrie, le culte de la Vierge, l'enrichissement d'une partie du clergé, accusé de mentir sur la religion pour pratiquer le commerce des indulgences, et prêchaient une religion respectant les écrits de l'Évangile, qu'ils incitaient les populations à lire dans leur propre langue. Les prédicateurs vaudois se déplaçaient de villages en villages avec une Bible manuscrite rédigée en provençal, cachée dans leurs vêtements.

Persécution des huguenots

Pour l'historien Patrick Cabanel, les traces de la persécution dont ils ont été victimes en France sont encore constitutives de l'identité même des huguenots : « le huguenot est le protestant par l'origine, le passé (de persécution), la formation intellectuelle, voire psychologique (le fait minoritaire) ». Ce poids de l'histoire est particulier au protestantisme français en Europe, victime de persécutions « déchaînée[s] contre lui par l'un des plus puissants États du temps », qui n'a connu d'équivalent en Europe qu'à l'encontre des Covenanters écossais, ou, au xxe siècle, contre les baptistes dans l'URSS stalinienne ».

En France, les huguenots ont connu durant près d'un siècle de vives persécutions. La mise en place s'est faite tout d'abord par les dragonnades dans les années 1680. Puis l'influence de l'Église catholique a été telle que l'État, dirigé par Louis XIV, a officialisé la persécution par la révocation de l'Édit de Nantes en 1685. Dès lors, la répression fut d'autant plus sévère. Torturés, emprisonnés, mis au ban de la société, de nombreux huguenots ont été obligés de fuir (on compte plus de 200 000 exilés) dans des terres étrangères plus hospitalières (selon le principe *cujus regio, ejus religio*). Ces pays (Angleterre, Hollande, Suisse, États protestants du Saint-Empire romain germanique (Palatinat, Brandebourg, Wurtemberg, Hesse, par exemple), plus tard États-Unis, Afrique du Sud, etc., sont appelés pays du « Refuge ». La France a perdu nombre de ses meilleurs ouvriers et industriels. Pourtant, la persécution continua, ce qui déclencha la Guerre des Cévennes, une guerre de partisan menée par un petit peuple désormais privé de pasteurs. La tolérance ne fut rétablie qu'en 1787, avec l'édit de tolérance de Louis XVI, marquant ainsi l'arrêt de la persécution des huguenots, puis, en 1789, la Révolution française accorde la liberté de religion. La publication des « articles organiques » par Napoléon Bonaparte en 1801 confirme la liberté de religion : le catholicisme ne sera plus religion d'État mais est reconnue comme celle « de la majorité des Français ».

Le xviiie siècle et les guerres de Religion

Les dragonnades

Avant même la révocation de l'édit de Nantes, des huguenots fuient le royaume à cause des pressions et des brimades de plus en plus violentes exercées par le pouvoir royal. Dès 1680, ils sont victimes de persécutions dans le cadre des dragonnades, du nom d'un corps d'armée, les dragons. Les dragonnades obligeaient les protestants à loger les compagnies de dragons, charge dont les catholiques et les nouveaux convertis étaient exemptés. La méthode, avec 30 000 conversions forcées dans le Haut-Poitou, arracha en avril 1681, à Madame de Maintenon, célèbre petite fille du calviniste Théodore Agrippa d'Aubigné, ce cri d'enthousiasme : « Si Dieu conserve le Roi, il n'y aura pas un huguenot dans vingt ans ! ».

Organisées par Louvois, le secrétaire d'État de la Guerre de Louis XIV, elles dégénèrent en tortures, viols, violences et dépouillement des protestants de leurs biens. Le procédé s'étendit au Béarn, au Languedoc, à la Saintonge... jusqu'à sa généralisation en mars 1685, complétant une série de mesures discriminatoires (augmentation des taxes et autres charges, ainsi que des privations de droits), déjà prises à l'encontre des 800 000 protestants de France.

L'exil et la traque

En 1685, la révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV supprima définitivement leur liberté de culte. Leur survie était en cause s'ils ne se convertissaient pas au catholicisme. Cela conduisit la plupart des huguenots à fuir vers les pays protestants d'Europe : Provinces-Unies (actuels Pays-Bas), Angleterre, Suisse, principautés et villes libres protestantes allemandes (Hesse-Cassel, Brandebourg (futur royaume de Prusse), Francfort, etc.). L'Encyclopédie de Diderot et D'Alembert, à l'article « Réfugié », affirme : « Louis XIV, en persécutant les protestants, a privé son royaume de près d'un million d'hommes industriels ». Des estimations plus prudentes évoquent le chiffre de

200 000 personnes après la révocation mais la persécution avait commencé dès Louis XIII avec la prise de la Rochelle puis de Privas avec des pertes importantes en vies humaines.

La révocation interdit sévèrement toute émigration des huguenots et punit toute aide à l'émigration, obligeant à une extrême discrétion et à la francisation des noms. Les nombreux entrepreneurs huguenots qui ont dû prendre la fuite ont perdu leurs biens mais emporté avec eux le plus précieux, leur savoir-faire, car la plupart d'entre eux étaient à l'origine des artisans, qui ont ensuite pris des risques pour se reconstituer un patrimoine. Beaucoup avaient développé des connaissances en agronomie et en irrigation ou dans le domaine du textile et de la construction navale.

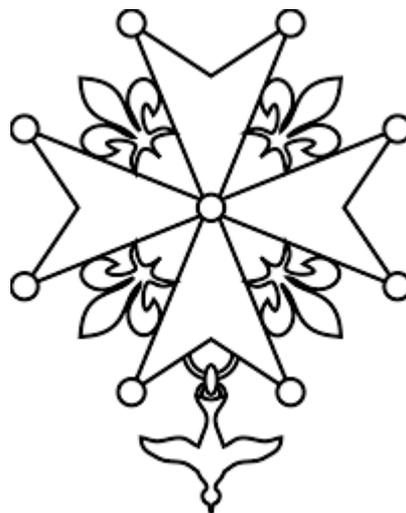
Fuir était puni par la pendaison ou les galères, pour les hommes, la prison à vie pour les femmes, comme dans la Tour de Constance à Aigues-Mortes. En août 1686, 245 huguenots de l'Oisans arrêtés à Saint-Jean-de-Maurienne (dans le duché de Savoie voisin) furent jetés en prison ou envoyés au gibet. Les paysans étaient nombreux à fuir, car leur abjuration était jugée suspecte et n'empêchait pas les persécutions. Des poches de rébellion se développèrent et l'image du roi fut ternie à l'étranger où il faisait figure de tyran, coupable d'avoir violé les consciences et tué de fidèles sujets.

Ceux qui restèrent en France furent persécutés jusqu'au milieu du xviii^e siècle par les dragons, avec une interruption notoire sous la Régence de Philippe d'Orléans. Certaines grottes du sud de la France portent le nom des huguenots (notamment les prédicants de passage) qui s'y cachèrent pour ne pas être arrêtés.

Dans le Nord de la France (Douai), on enterrait vivantes les huguenotes dans un cercueil en fer avec juste la tête dehors pour dire une abjuration : leurs enfants étaient alors catholiques de force.

Les mémoires de Colbert et Vauban, en faveur des huguenots

La vague d'exil des protestants persécutés dès 1680 amène le ministre des Finances de Louis XIV Colbert à rédiger un mémoire pour prendre leur défense. Colbert meurt en 1683, deux ans avant leur aggravation, lors de la révocation de l'édit de Nantes. Dans son Mémoire pour le rappel des Huguenots, édité en 1689, l'ingénieur Vauban détaille l'ensemble des dégâts qu'a causé sur l'économie française le départ des artisans, marins et soldats protestants. Lorsqu'il se rend dans le Queyras, il rechigne à fortifier Château-Queyras et critique les combats qui ont eu lieu entre l'armée et les populations protestantes locales.



croix huguenote

2. Un parpaillot

Parpaillots et papillons

il existe plusieurs versions à cette question dont deux premières ont déjà été données.

- Monsieur Parpaille, calviniste, décapité
- L'infidélité des protestants à leur temple, d'où ils papillonnaient
- L'attrance des papillons pour le feu, référence aux bûchés auxquels étaient soumis les protestants
- Et enfin la dernière, ma préférée, le fait que les protestants se réunissaient dans des lieux secrets, et quand ils étaient découverts, ils partaient en courant, de ce fait leurs manteaux battaient derrière eux tels que des ailes de papillons.

Toutes ces versions sont toutefois sujettes à caution, à vous de choisir votre préférée.

Il y a une origine supposée du nom parpaillot donnée au XVI^e aux calvinistes. Monsieur Jean-perrin Parpaille, dit Perinet d'Avignon, chevalier de l'ordre du pape et président du parlement d'orange, lequel voulait livrer la ville d'Avignon aux calvinistes. il est l'un des chefs du parti protestant dans le Valentinois. il a été décapité en 1562 à Avignon et sa maison fut rasée on en fit "La place PIE", à cause de pape PIE IV alors régnant. On l'enterra dans l'église St-pierre d'Avignon, où l'on voit encore le mausolée familial.

autre version étymologique occitan de Robert A.geuljans,

Parpalhon "papillon", représente le latin papilionem. La forme avec insertion d'un -r- occupe un large territoire qui relie le nord de l'Italie, la France au sud de la Loire et le catalan. Le mot a été prêté au fr. parpaillaud avec le sens "huguenot, calviniste" par allusion à une espèce de chemise dont les protestants firent usage en Gascogne, dans une sortie, pendant le siège de Nérac."

Et selon un protestant des Cévennes, on appelait les protestants "parpaillous" parce qu'ils se réunissaient la nuit comme les papillons de nuit.

3. être de la vache à Colas

La Vache à Colas

Le Huguenot

La corde, le bûcher, le fagot, la potence,
La flamme cauteleuse et le chanvre retors
Ont guetté, tour à tour, les os de son vieux corps
Que balaфра la dague et coutura la lance ;

Et le voici, debout dans sa longue espérance ;
Avec l'âge qui vient il sent venir le port,
Car sa gorge a chanté au péril de la mort
Les Psaumes de David dans la langue de France.

Fidèle à l'âpre Dieu que l'on enseigne au prêche,
Un sourire d'orgueil crispe sa lèvre sèche
De huguenot têtu et de bon gentilhomme

Qui pouvait s'enrichir à la cour, s'il n'eût pas,
Par dégoût du fumier des étables de Rome,
Tiré le maigre pis de la Vache à Colas.

Henri de Régnier
(1864-1936)

Être de la vache à Colas, ou sentir la vache à Colas, est une ancienne expression, aujourd'hui presque entièrement oubliée, qui signifiait être protestant. Bien que son origine soit controversée, elle remonte à coup sûr à l'époque des guerres de religion du XVI^e siècle. Selon la version la plus reçue, il y avait dans un petit village, près d'Orléans, un paysan catholique nommé Colas Pannier qui possédait une vache noire, paissant en liberté autour de sa maison. En ce temps-là les huguenots se réunissaient où ils pouvaient pour écouter la parole de Dieu, un hangar peut-être ou une grande étable. Or il advint que durant un de leurs prêches la dite vache s'invita inopinément au lieu de réunion. Un grand tumulte s'en suivit, la bête effrayée se mit à charger les bancs et leurs occupants, mais les huguenots armés comme il convenait en cette période troublée, l'occirent incontinent ; puis on dépeça la vache, on la rôtit, et toute l'assemblée fit bonne chère.

Selon l'autre version, vraisemblablement inventée par les catholiques, Colas était lui-même un protestant, qui juste pour provoquer l'église au pouvoir, aurait partagé sa vache avec ses coreligionnaires durant le carême.

Quoiqu'il en soit, la Vache à Colas, devint du coup le thème de chansons railleuses, et une injure favorite pour désigner les protestants. Citons les quatre premiers couplets d'une complainte huguenote, intitulée Le Légat de la Vache à Colas, qui en comporte vingt-huit...

Pape et Cardinaux,
Archevesques et Evesques
Montés sur vos chevaux,
Et vous, Caphars avecques,
Mettez les pieds à terre
Pour chanter libera
Sur le tombeau funèbre

De la Vache à Colas.
Car en son testament
Elle a eu souvenance,
Pour son enterrement,
De faire une ordonnance
Que, suivant saint Grégoire,
L'on chantera tout bas,
Afin qu'en Purgatoire
Son âme n'aille pas.

Toutefois, elle croit
Que le Pape de Rome,
Du mal qu'elle avait fait
A Colas le bonhomme
Rémission plénière
Lui donne à son trépas,
Comme très-clément père
De la Vache à Colas.

Non obstant, pour monstrier
Sans aucune feintise,
Qu'on ne peut rencontrer,
En la romaine Eglise,
Beste d'un plus grand zèle,
En se voyant si bas :
« Qu'on prie (ce dit-elle)
Pour la Vache à Colas ! »

Ce sobriquet méprisant, être de la vache à Colas est resté en usage jusqu'à la fin du XIXe siècle. Clémenceau l'emploie encore pour parler des protestants, et Henri de Régner en fait la chute d'un sonnet que nous avons donné plus haut. Au-delà de l'anecdote, celui-ci est intéressant par les images d'Épinal qu'il colle aux deux religions opposées ; il y a en effet dans tout cliché une part de vérité à considérer.

Si l'aveu récent des scandales au sein de la curie romaine, ne fait hélas qu'asseoir la pertinence du treizième vers : Par dégoût du fumier des étables de Rome, on peut par contre s'interroger sur la validité du portrait psychologique du Huguenot historique appliqué au protestantisme évangélique actuel. Dans ce personnage un peu hautain, qui semble vouloir traiter d'égal à égal avec le pouvoir en place, le poète avait peut-être devant lui un portrait d'Agrippa d'Aubigné, et son sonnet nous rappelle qu'au fond un vrai protestant, c'est celui qui proteste, qui ne pactise pas avec César quand sa conscience le lui interdit.

Or il faut bien en convenir : l'évolution du protestantisme, qu'il soit libéral ou aujourd'hui évangélique, a toujours eu tendance à céder à la tentation de recherche de respectabilité. Etre photographié serrant la main du député-maire, passer à la télévision, faire le buzz, se voir cité dans une revue prestigieuse, sont des rêves communs de notre vanité naturelle ; mais ces désirs de reconnaissance et de popularité ne s'accordent pas avec les lettres de noblesse des anciens huguenots, que nous prétendons agiter dans nos mains. Qui sait si la providence divine ne s'apprête pas envoyer aux enfants de la Réforme quelque nouvelle Vache à Colas, dont les cornes et le fort beuglement seront chargés de lui rappeler des origines rustiques et courageuses en un temps de persécution.